

Séance du vendredi 25 novembre 2022

Date de la convocation: 21/11/2022

Membres en
exercice : 15

Présents : 13

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq novembre
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la
présidence de Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE,
Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Emilie KONNERT,
Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY,
Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Richard DETHYRE par Olivier MAGUET

Excusés : Barbara LOUCHART

Absents:

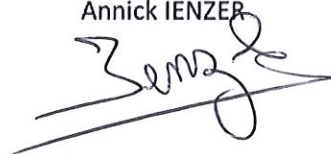
APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CCAVM - (D 2022 088)

Après avoir entendu la présentation du Président de la Communauté de Communes
Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM), le Maire propose au Conseil municipal de prendre acte du rapport
d'activité de la CCAVM pour l'année 2021.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,
PREND ACTE du rapport d'activité 2021 de la CCAVM,
AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET